CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

DOSSIER

Armée de Terre, polyvalence et réversibilité

Pages 9 à 16

N° 309
SEPTEMBRE 2012
3ème trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE
REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

Présidents d'honneur :
Général (2S) Jacques Larchet
Membre d'honneur :
Général (2S) Jean Combette
Président national :
François Castanier
Vice-présidents :
Pierre Ledos,
Edouard Sauvée
Secrétaire général :
à pourvoir
Trésorière nationale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Yves Allanet, Jean-Pierre Baudrat, Christian Blondel, Jean-Pierre Baudin, Michel Bugeaud, François Castanier, Jacqueline Combémorel, Michel Dareau, Jean Folia, Daniel Gyre, Jean-Claude Guillou, Paul Laurent, Pierre Ledos, Jacques Mariet, Robert Mastinu, René-Jean Moro, Jean-Charles Rolland, Loïc Salmon, Edouard Sauvée.

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

SIÈGE SOCIAL : Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur, escalier G.
ADRESSE POSTALE : A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07.
Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr
Courriel : ancgvm@sfr.fr
Fax : 01 44 42 30 46
PERMANENCE : mardi, mercredi, jeudi 9h30-16h00
Tél. : 01 44 42 38 47
C.C.P. 1654-49 S Paris

Directeur de la publication :
François Castanier

Rédacteur en chef :
Loïc Salmon - 01 44 42 38 47
Courriel : bulletincgvm@sfr.fr

Publicité :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie BOUCHET Prim'Atlantic
79400 Saint-Maixent-l'Ecole

Dépôt légal N°1225
Commission paritaire N° 0316 A 06885
I.S.S.N. 1247-9918

Sommaire

Éditorial 3

Informations services 4

Villes et unités décorées 6

Dossier 9

Armée de Terre, polyvalence et réversibilité

(c) Ministère de la Défense

Histoire 17

Culture 20

La vie des sections 21

Carnet 31

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont disponibles sur le site :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Vous pouvez les retrouver toutes en cliquant sur «Actualités» ou «Archives».

ÉDITORIAL

Chers amis

La période estivale est souvent propice pour beaucoup d'entre nous pour faire un point de situation. Notre association nationale a maintenant atteint sa vitesse de croisière, grâce à l'action déterminante des présidents de sections et de leurs équipes. Nos effectifs sont à peu près stables, mais précaires sur l'avenir. Nous devons donc établir une politique de recrutement. Nos finances sont en équilibre depuis deux ans, grâce à l'action de tous et du professionnalisme de Jacqueline Combémorel, notre trésorière nationale. Malheureusement, notre organisation du siège n'a pas toujours été à la hauteur de ce qu'elle devrait être. Depuis le début de l'année, l'adjudant-chef Nelly Gosselin complète notre équipe et a déjà amélioré la gouvernance du siège. Notre revue a fait un saut qualitatif indéniable, Loïc Salmon est l'homme qu'il nous fallait. Elle est non seulement appréciée, mais reconnue par nos ministères de tutelle et par un grand nombre de nos relations au plus haut niveau de l'Etat. Il en est de même pour notre site internet, complémentaire de notre revue. Bref, nous avons élevé le débat et nous sommes, je crois, sur la bonne voie. Nous allons, d'ici à la fin de l'année, créer une nouvelle carte d'adhérent, plus contemporaine. Un projet de diplôme est aussi à l'étude et devrait voir le jour vers la fin de l'année.

Nos préoccupations portent sur l'avenir de notre institution militaire. Première constatation, sans nostalgie, l'armée d'aujourd'hui n'est pas et n'est plus notre armée du temps où nous servions sous les drapeaux. Je comprends et accepte la nécessité d'évolution et d'adaptation. Une étude, approfondie et relativement exhaustive sur l'armée de Terre, fait l'objet de la présente revue.

La fin de la guerre en Algérie il y a 50 ans fut, pour beaucoup d'entre nous, après une période exaltante, le début de notre vie d'homme. Mais, beaucoup de plaies ne sont pas encore cicatrisées. Alors, Monsieur le Président de la République, chef des armées, laissons du temps aux historiens, n'ouvrez pas ce chapitre de notre Histoire. Notre 14 juillet, c'est notre fête nationale. L'apaisement doit prévaloir sur toute commémoration factice en présence d'étrangers, au risque d'injurier ceux qui ont donné leur vie pour une mission que l'Etat, donc la France, leur avait assignée.

Pas de repentance. Soyons fiers de notre beau pays et de son histoire.

Amicalement et fidèlement,

le Président François CASTANIER

CONTINGENTS ORDRES NATIONAUX 2012 - 2014

Légion d'Honneur

Le décret n° 2012-71 du 23 janvier 2012 *(Journal officiel du 24 janvier 2012)* fixe les contingents de croix de la Légion d'Honneur pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Article 1

Les contingents annuels de croix de la Légion d'Honneur sont fixés comme suit.

A titre civil : grands-croix, 6 ; grands officiers, 15; commandeurs, 78 ; officiers, 384 ; chevaliers, 2.980.

A titre militaire : grands-croix, 3 ; grands officiers, 12; commandeurs, 64 ; officiers, 300 ; chevaliers, 900.

Article 2

Pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014, les contingents dont dispose le ministre de la Défense sont exceptionnellement majorés de 500 croix de chevalier destinées à des anciens combattants médaillés militaires justifiant :

* *pour les anciens de la guerre de 1939-1945*, de deux blessures de guerre contractées ou citations obtenues au titre de cette guerre ;

* *pour les anciens théâtres d'opérations extérieures ou d'Afrique du Nord*, de trois blessures de guerre ou citations. Ce dernier contingent pourra, dans la limite de 5 %, permettre de récompenser d'anciens Résistants particulièrement valeureux.

Médaille militaire

Le décret n° 2012-73 du 23 janvier 2012 *(Journal officiel du 24 janvier 2012)* fixe les contingents de Médailles militaires pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014 : 3.000 pour chacune des années 2012, 2013 et 2014.

Ordre national du Mérite

Le décret n° 2012-72 du 23 janvier 2012 *(Journal officiel du 24 janvier 2012)* fixe les contingents de croix de l'Ordre national du Mérite pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Les contingents annuels de croix de l'Ordre national du Mérite sont fixés comme suit.

A titre civil : grands-croix, 6 ; grands officiers, 12 ; commandeurs, 140 ; officiers, 720; chevaliers, 3.400.

A titre militaire : grands-croix, 4 ; grands officiers, 10 ; commandeurs, 680 ; officiers, 450 ; chevaliers, 1 500.

Étrangers

Le décret n° 2012-74 du 23 janvier 2012 *(Journal officiel du 24 janvier 2012)* fixe les contingents annuels de croix de la *Légion d'Honneur* et de *Médailles militaires* destinées aux étrangers pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014: grands-croix, 2 ; grands officiers, 7; commandeurs, 40 ; officiers, 101 ; chevaliers, 280 ; Médailles militaires, 50.

Le décret n° 2012-75 du 23 janvier 2012 *(Journal officiel du 24 janvier 2012)* fixe les contingents annuels de croix de l'*Ordre national du Mérite* destinées aux étrangers pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014 : grands-croix, 4; grands officiers, 8 ; commandeurs, 48 ; officiers, 125 ; chevaliers, 250.

Général Pierre Richard (1923-2012)

Les obsèques du général de brigade (2 S) Pierre Richard, président d'honneur de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire, se sont déroulées le 20 juillet 2012 en la cathédrale Saint-Louis des Invalides. Sa carrière a été retracée au cours de la cérémonie par son fils aîné, le colonel (e.r.) François Richard.

Engagé volontaire au 2ème Bataillon de choc, le 18 août 1944, Pierre Richard débute sa carrière de soldat par la Campagne de France et d'Allemagne au sein de la 1ère Armée. Sergent-chef de groupe mortier, il est cité à l'ordre du régiment et décoré de la croix de Guerre le 25 Janvier 1945.
Entré à Saint-Cyr Cöetquidan en 1947, il en sort sous-lieutenant de la promotion « Rome et Strasbourg » et choisit l'Infanterie coloniale.
Le 20 mai 1949, il embarque sur le paquebot *Pasteur* pour l'Indochine. Le 2 novembre, son poste au Laos est attaqué par le Viêt Minh. Blessé grièvement, il est capturé et ne sera libéré que le 4 septembre 1954.
Le 15 juin 1956, il débarque à Alger pour être affecté au bureau régional d'action psychologique de la 10ème Région militaire. Pendant un an, il est officier traitant de la zone opérationnelle de l'Ouest algérien. Son action auprès des populations des douars de l'Oranais lui vaudra l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile de vermeil.
Le 16 juin 1958, il rejoint l'état-major des forces armées à Brazzaville (Afrique équatoriale française) comme officier traitant au 2ème Bureau.
Le 27 janvier 1961, il rentre en métropole après 17 années de campagne quasiment ininterrompues outre-Rhin et outre-mer.
Dans les vingt années suivantes, il alterne les postes en état-major et en corps de troupe, entrecoupés d'un séjour à Dakar comme chef du 2ème Bureau des Forces françaises du Cap Vert. Expert du renseignement militaire sur l'Afrique puis l'Asie, ses travaux font autorité.

Titulaire des croix de Guerre 1939-45 (étoile de bronze) et des théâtres d'opérations extérieurs (palme) ainsi que de la croix de la Valeur militaire (étoile de vermeil), le général de brigade Pierre Richard était officier de la Légion d'Honneur et commandeur de l'Ordre national du Mérite à son départ du service actif (photo). *Il sera fait commandeur de la Légion d'Honneur par la suite.*

Entre octobre 1972 et septembre 1974, il commande le 22ème Régiment d'infanterie de marine à Albi.
Il quitte le service actif le 19 août 1980 au grade de général de brigade, après une dernière affectation auprès de l'inspecteur des troupes de Marine.
Le 29 mai 1995, il est fait commandeur de la Légion d'Honneur.

Le général Richard, qui a dû être amputé du bras droit peu après sa capture au Laos, a raconté sa douloureuse captivité dans un livre intitulé : « Cinq ans prisonnier des Viêts ».

PARIS

45 unités récompensées pour leur engagement en Opex

Dans le cadre de la clôture des travaux de la commission des emblèmes réunie à l'automne 2011 par le ministre de la Défense, le chef d'Etat-major des armées a attribué à des formations méritantes la croix de la Valeur militaire au titre des opérations extérieures (Opex). Ce sont 38 formations de l'armée de Terre qui sont ainsi récompensées. Il convient d'y ajouter sept unités pour lesquelles une première citation sans croix a été remplacée par une citation avec attribution de la croix de la Valeur militaire. Ces formations seront décorées au titre des opérations menées en 2011 et antérieurement. Les cérémonies de remise s'échelonneront tout au long de l'année 2012.

Au titre de l'opération Forpronu en Bosnie-Herzégovine : 1ère compagnie du 3ème Régiment d'infanterie de marine.

Au titre de l'opération Licorne en Côte-d'Ivoire : 1er Régiment d'hélicoptères de combat ; 3ème compagnie du 13ème Bataillon de chasseurs alpins ; Régiment d'infanterie de chars de marine ; 2ème escadron du 1er Régiment d'infanterie de marine.

Au titre de l'opération Harmattan au large de la Libye : 5ème Régiment d'hélicoptères de combat.

Au titre de l'opération Pamir en Afghanistan : 3ème Régiment d'hélicoptères de combat ; 152ème Régiment d'infanterie ; 13ème Bataillon de chasseurs alpins ; 2ème Régiment étranger de parachutistes ; 2ème Régiment étranger d'infanterie ; 3ème Régiment d'infanterie de marine ; 3ème Régiment parachutiste d'infanterie de marine ; 27ème Bataillon de chasseurs alpins ; 1er Régiment d'infanterie ; Régiment de marche du Tchad ; 8ème Régiment parachutiste d'infanterie de marine ; 17ème Régiment de génie parachutiste ; 35ème Régiment d'artillerie parachutiste ; 1er Régiment de hussards parachutistes ; 93ème Régiment d'artillerie de montagne ; 4ème Régiment de chasseurs; 6ème Régiment du génie;11ème Régiment d'artillerie de marine ; 1er Régiment étranger du génie ;132ème Bataillon cynophile de l'armée de terre ; 511ème Régiment du train ; 4ème Régiment du matériel batterie du 3ème Régiment d'artillerie de marine ; 2ème compagnie du 35ème Régiment d'infanterie ; 4ème escadron du 1er Régiment étranger de cavalerie ; 4ème escadron du 1er Régiment d'infanterie de marine ; 3ème compagnie du 3ème Régiment du génie ; 2ème batterie du 40ème Régiment d'artillerie ; 2ème escadron du Régiment d'infanterie de chars de marine ; 1ère compagnie du 31ème Régiment du génie ; 2ème batterie du 68ème Régiment d'artillerie d'Afrique; escadron d'éclairage et d'investigation du 501-503ème Régiment de chars de combat.

Formations récompensées par le passé d'une citation sans croix remplacée par une citation avec attribution de la croix de la Valeur militaire : 3ème Régiment d'infanterie de marine (opération Tacaud, Tchad, 1978); 3ème Régiment parachutiste d'infanterie de marine (opération Finul, Liban, 1978) ; Régiment d'infanterie de chars de marine (opération Finul, Liban, 1978) ; 8ème Régiment parachutiste d'infanterie de marine (opération Finul, Liban, 1979) ; 2ème Régiment étranger de parachutistes (opération Bonite, Kolwezi, 1979) ; 17ème Régiment de génie parachutiste (opération Finul, Liban, 1980 et 1983) ; 3ème compagnie du 1er Régiment de chasseurs parachutistes (Drakkar, Liban, 1983).

Le général d'armée Bruno Dary, à l'époque gouverneur militaire de Paris, remet la croix de la Valeur militaire à une unité dans la cour d'honneur des Invalides.

LORGIES (Pas-de-Calais)

La commune de Lorgies à l'honneur

Lorgies, village du Pas-de-Calais situé au nord-est de la commune de La Bassée du département du Nord, a été totalement dévasté durant la première guerre mondiale. Juillet 1914 marque l'entrée en guerre des Empires centraux (Allemagne, Autriche-Hongrie et leurs alliés) contre l'Entente franco-britannique et ses alliés.

Le 10 octobre 1914, les Allemands envahissent la commune de Lorgies en venant du village voisin d'Aubers. Les Lorginois avaient quitté le village quelques jours auparavant, cherchant refuge dans des villes plus éloignées, certains allant même vers Paris et le Midi. Cependant fin octobre 1914, une cinquantaine d'habitants, encore présents à Lorgies, sont évacués vers Roubaix en zone occupée par l'envahisseur. Ainsi début novembre, le village est vide d'habitants, car il se trouve sur le front allemand, qui va de Fromelles à Festubert en passant par le bois du Biez. Les tranchées britanniques se situent vers le village de Neuve-Chapelle.

Fin 1914, commence la destruction du village par les bombardements de l'artillerie britannique. Les attaques et contre-attaques transforment peu à peu le village en un champ de ruines. La paix revenue, certains habitants reviennent dès mars 1919. On ne reconnaît plus l'emplacement des maisons. Où et comment se loger ?

Dès 1920, débute la construction de maisons provisoires. On compte 694 habitants en 1921, contre 1.241 en 1911. La population s'est réduite de près de 50%.

Avec la reconstruction, le village change de physionomie. La mairie, l'école, l'église sont rebâties à l'écart de l'ancien village. La commune se scinde en deux entités, l'ancien village dit « le bourg » et l'endroit, dit «le chef-lieu», où sont implantés la mairie, l'école, l'église et le cimetière. Aussi, le martyre du village de Lorgies mérite bien l'attribution d'un témoignage de guerre. Le 28 septembre 1920, le village est cité à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de Guerre 1914-1918 avec palme.

Le 17 juin 2010, en mairie de Lorgies, le colonel Jacques Mariet, président de l'Association départementale des croix de guerre et de la valeur militaire, après avoir rappelé le sens de ces distinctions nationales, a remis au maire, Anne-Marie Lefebvre, le document portant la citation de la commune de Lorgies, en ajoutant : « *C'est à toute la population qu'en revient l'honneur* ». De son côté, Anne-Marie Lefebvre a souligné notre reconnaissance à la génération qui s'est sacrifiée par devoir.

Jacques Mariet, ***président de la section de Lillle/Flandres***

Remise de la citation accordant la croix de Guerre à la commune de Lorgies (Pas-de-Calais) le 17 juin 2010. Au centre : le colonel (e.r.) Mariet, président de la section Lille/Flandres. A sa droite : Anne-Marie Lefebvre et son premier adjoint, le colonel (h) Lesaffre. A sa gauche : les porte-drapeaux de la section et son vice-président.

SAINTENY (Manche)

Sainteny, la bataille oubliée (1944)

A la base du Cotentin, situé entre Périers et Carentan, sur l'un des trois axes routiers menant à Cherbourg, entre les rivières Seves et Taute et leurs marais, Sainteny est une commune agricole de 2.100 ha et compte 900 habitants en 1940. Les Allemands y arrivent le 18 juin. Aux trois quarts détruite, elle sera libérée le 27 juillet 1944.

Le 6 Juin 1944, au matin, les Saintignais découvrent la fureur de la guerre. Le 12 Juin, la ville de Carentan est libérée par les parachutistes de la 101ème Airborne, qui arrêtent leur progression face aux marais à 3 km au nord de Sainteny. Les premiers obus s'abattent sur le village. Ses habitants quittent leurs maisons pour les fermes aux alentours. L'objectif américain est Cherbourg. Les Allemands vont profiter de ce répit pour se renforcer avec l'arrivée de deux unités SS : la 17ème Division Panzergrenadier puis la «Das Reich». Cherbourg tombe le 26 Juin. Les forces américaines se tournent alors vers le sud pour entrer en France en direction du IIIème Reich. Aussi, les Allemands donnent l'ordre d'évacuation de la population résidant dans le secteur entre La Haye-du-Puits, Saint-Lô, Périers et Lessay. A Sainteny, on s'exécute, résigné, en abandonnant tout. Ce choix nazi sera néanmoins salutaire. Le VIIème Corps d'armée américain, commandé par le général Collins, a ordre d'attaquer vers Sainteny avec pour objectif Périers pour sécuriser le point le plus faible du front américain. Au matin du 4 Juillet, fête nationale aux Etats-Unis, les jeunes soldats de la 83ème Division d'infanterie (D.I.) assistent à une impressionnante préparation d'artillerie puis s'élancent pour traverser les marais. Le 6ème Régiment parachutiste et la 17ème Division Panzergrenadier allemands sont parfaitement terrés et la jeune division américaine recule. De plus ils découvrent le bocage normand, ces haies typiques, ces petits champs, ignoré des stratèges alliés. Les pertes sont effroyables, le moral est brisé. Jour après jour, haie après haie, la division avance. Mais au troisième jour, elle est exsangue, épuisée presque anéantie. Collins, toujours convaincu de l'incompétence de cette division, engage la 4ème D.I. Mais, cette dernière ne fait pas mieux, malgré son expérience. Au soir du 9 juillet, la 83ème D.I. entre dans Sainteny, et annonce sa prise.

Le lendemain matin, l'artillerie allemande se déchaîne sur le village, tas de ruines squelettique. Il faut alors tout le courage, l'abnégation de chaque G.I's des deux divisions, quel que soit le grade, pour tenir Sainteny. Cette journée est effroyable, mais au soir le village est temporairement américain. Les combats continuent vers le sud. Mais après avoir avancé de 2 km, le VIIème Corps d'armée donne l'ordre d'arrêter l'attaque le 15 juillet au soir. L'opération « Cobra » est en préparation. En onze jours, les deux divisions américaines auront avancé de 6 km. La 4ème D.I dénombrera 900 tués et 1.400 blessés ou prisonniers et la 83ème D.I. 1.300 morts et 3.800 blessés, soit un tiers du total des pertes de la division durant la seconde guerre mondiale. Du côté allemand, le chiffre de 3.000 morts est évoqué. Le 26 juillet, les soldats de la 83ème D.I. assistent au bombardement libérateur de «Cobra». Le lendemain, ils libèrent définitivement Sainteny. Le 11 novembre 1948, Sainteny a été décoré de la croix de Guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre de la division.

Jean-Paul Pitou, ***chercheur local et membre de l'Association des vétérans de la 83ème D.I.***

p9 Dossier 1 chapo armée de Terre_Mise en page 1 06/09/12 14:41 Page9

ARMÉE DE TERRE

Polyvalence et réversibilité

Hélicoptères d'attaque Tigre (premier plan) et de transport tactique Caïman.

Saint-Cyr ..... *p. 10*

L'engagement opérationnel ..... *p. 12*

La guerre ..... *p. 14*

Dossier réalisé par Loïc Salmon Rédacteur en chef

« Outil polyvalent, réversible et adapté à la complexité des milieux humains et des menaces, l'armée de Terre tire sa force de sa cohérence et de sa capacité à agir, dans un cadre interarmées, en nombre et dans la durée ». ***Cette définition apparaît dans une brochure officielle, publiée en avril 2012 et intitulée « Pour comprendre l'armée de Terre ». Celle-ci combat, si nécessaire, et gradue son action en vue d'un retour à la normalité sur un théâtre d'opérations. Elle joue un rôle majeur dans l'application de la politique étrangère de la France, conformément aux traités et accords internationaux. Ainsi, la mise en œuvre dans l'urgence de certaines composantes a été déterminante : artillerie en Afghanistan, chars au Liban et hélicoptères antichars en Libye. Un mois avant l'opération «Harmattan» (Libye), aucun régiment d'hélicoptères n'imaginait participer à des combats de haute intensité. L'engagement au sol et les pertes manifestent la détermination de la nation et aussi sa crédibilité. En effet, le métier militaire implique la prise de risques en toute conscience.*** **« Considérer un soldat blessé ou mort au champ d'honneur comme une victime,** ***précise la brochure,*** **c'est, en banalisant son engagement, le tuer une seconde fois ».**

Depuis la suspension de la conscription il y a dix ans, l'armée de Terre voit son format diminuer régulièrement : forte de 229 régiments en 1989, elle n'en comptera que 80 en 2014. En 2012, elle emploie 97.000 des 130.500 « terriens », qui incluent la Brigade des sapeurs pompiers de Paris et l'Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile. Huit hommes sur dix sont dans un régiment des forces. 80 % des effectifs sont engagés en opérations, dont la grande majorité est déployée sur le territoire national (départements et territoires d'outre-mer compris). Les personnels, dont 71 % sont contractuels, comptent 12,3 % d'officiers, 33,5 % de sous-officiers et 54,2 % de militaires du rang. 12.800 jeunes (garçons et filles) auront été recrutés en 2012. Façonnée pour l'engagement de haute intensité dans un environnement de plus en plus complexe, l'armée de Terre, doit former et entraîner continuellement ses personnels, dont la préparation opérationnelle sur les plans technique et tactique constitue la meilleure assurance-vie. Dans le contexte actuel de restriction budgétaire, la prochaine mise à jour du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale devrait définir les nouvelles orientations de l'armée de Terre.

DOSSIER

SAINT-CYR

Apprendre à commander

Les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan forment les chefs militaires de demain. Après trois ans de scolarité suivis d'un an d'école d'application (école d'arme), un lieutenant doit être opérationnel d'emblée sur un théâtre... avec zéro défaut, en raison des impacts dans les médias et au niveau politique ! Malgré la suppression des quotas en 1983, les femmes ne représentent que 5 % à 10% de chaque promotion. Sur le plan universitaire, les élèves de l'Ecole spéciale militaire, recrutés en dessous de 22 ans par concours direct, en sortent avec un diplôme de master II et ceux de l'Ecole militaire interarmes, anciens sous-officiers, obtiennent une licence.

Le général de division Eric Bonnemaison, commandant les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, en a dressé le tableau sur place, le 24 novembre 2011, devant l'Association des journalistes de défense, en insistant sur l'Ecole spéciale militaire (ESM). Le lieutenant prépare sa section (30 personnels en moyenne) au combat : il doit discerner, décider et agir. Pour cela, il passe par un établissement d'enseignement supérieur pour y acquérir des connaissances et un savoir-faire, y réfléchir sur la guerre et la paix et y apprendre à se comporter sur un théâtre d'opérations avec ses hommes ... et la population locale. Grande école du commandement, l'ESM dispense un enseignement finalisé sur un métier en développement permanent. Référence internationale, elle multiplie les partenariats et les échanges. Compte tenu de la complexité, de l'incertitude et de l'adversité d'un théâtre opérationnel, il s'agit d'acquérir de la finesse et « *d'éviter le brut de fonderie sur le terrain*, indique le général Bonnemaison, *l'emploi de l'arme est un moyen parmi d'autres* ». Quinze ans après, certains saint-cyriens se retrouveront dans des états-majors ou des cabinets ministériels et rencontreront des gens de haut niveau en matière de diplomatie et de stratégie. Ils devront donc avoir le même langage qu'eux, avec leur expérience du terrain en plus. «*C'est peu spontané à vingt ans de continuer à étudier après le concours, mais il faut être aussi à l'aise en haut qu'en bas*». En outre, ces élèves devront être capables de «*décider la moins mauvaise des solutions*».

Saint-Cyr en chiffres

En 2011-2012, l'effectif du cursus long des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan se monte à 805 élèves, dont 536 de l'Ecole spéciale militaire, 172 de l'Ecole militaire interarmes, 97 de l'Ecole d'administration militaire (EAM) et 85 étrangers. Les élèves à cursus court variable, d'origines diverses, totalisent 825 personnes, dont les réservistes et les préparations militaires. En outre, L'EAM accueille 1.500 stagiaires en formation continue de 2 jours à 2 mois. L'encadrement est assuré par 629 personnels, dont 145 civils (73 enseignants résidents), ainsi répartis : commandement, 17 % ; formation, 65 % ; soutien, 18 %.

TROIS COMPOSANTES

La formation initiale des saint-cyriens est humaine, militaire et académique. En trois ans, le temps consacré à l'enseignement académique équivaut à celui de l'instruction militaire proprement dite, soit 43 %. Le reliquat de 14 % est dévolu au sport et à l'aguerrissement.

Formation humaine : cadres de contact, les futurs officiers développent leurs capacités à mener des gens, exercer l'autorité, être pédagogues et communiquer. Ils doivent acquérir une déontologie et l'esprit de responsabilité et de l'éthique. Enfin, ils doivent pouvoir gérer le stress.

Formation militaire : au cours de leur scolarité, les élèves effectuent deux stages de neuf semaines en régiment pour en connaître les codes, afin d'être crédibles auprès de leurs hommes ensuite. Les élèves de l'ESM doivent avoir les bonnes aptitudes physiques et psychologiques. Ils acquièrent les capacités d'entraînement et d'influence (leadership) ainsi que des savoir-faire techniques et tactiques. L'aguerrissement passe par la formation commando, un stage en forêt équatoriale (Guyane) et l'obtention des brevets de parachutiste militaire et de haute montagne. En outre, de quatre à six fois 24 heures, ils sont mis en situation de chef de section dans un régiment en manœuvre. Enfin, ils s'initient aux tactiques des combats interarmes et en zone urbaine. Les étudiants titulaires d'un master (bac + 5) et âgés de moins de 25 ans peuvent intégrer directement l'ESM sur titre et n'y effectueront qu'une année à dominante militaire.

Formation académique : comme les élèves devront aussi enseigner au sein de leurs futures unités, leur formation académique inclut une culture générale pluridisciplinaire, des connaissances spécialisées de haut niveau, le développement des aptitudes intellectuelles et de la capacité de raisonnement, un tronc commun d'histoire militaire et de relations internationales et une pratique de l'anglais opérationnel. Ils sont en effet accompagnés sur le terrain par des instructeurs anglophones et connaîtront aussi l'immersion dans des unités britanniques. A terme, ils doivent en effet pouvoir être affectés dans n'importe quelle unité de l'OTAN. En deuxième année, ils sélectionnent une des trois filières : science de l'ingénieur ; relations internationales et stratégie ; management des hommes et des organisations. Sur quatre semestres à dominante académique, l'un est effectué à l'étranger pour un travail de recherche qui se conclut par la soutenance, en anglais, d'un mémoire devant un jury. A l'issue de la scolarité, le choix de l'arme dépend du rang de sortie. Traditionnellement, celles de mêlée arrivent en tête : troupes de marine, cavalerie, infanterie, chasseurs et Légion étrangère. Au-delà de la centième place, il ne reste que les armes de soutien. Mais en fait, le choix est totalement irrationnel, indique le général Bonnemaison, au début, beaucoup d'élèves ne savent pas ce qu'ils veulent ... et les cadres n'ont aucune influence sur eux ! Le cursus minimum des élèves officiers s'étend donc sur six ans. Il commence par deux ans de préparation aux concours avec options « sciences physiques » (50 % d'une promotion), « lettres » (25 %) et « sciences économiques et sociales » (25 %). Il continue pendant trois ans d'ESM et un an d'école d'application. A l'issue, 80% d'entre eux sont considérés comme aptes à commander en unité, 10 % seront même excellents... et 10 % rencontreront des difficultés. En outre, si 2 % des saint-cyriens renoncent à la carrière militaire à la sortie de l'ESM, 80 % la poursuivent encore vingt ans après et une grande partie d'entre eux occupent des postes de responsabilité. « *On n'est pas là pour mourir pour la patrie*, conclut le général Bonnemaison, *on est là pour remplir une mission. On accepte le risque. En cinquante ans, deux millions d'hommes ont été envoyés en opérations extérieures. S'il y a eu des morts, c'est que l'adversaire a été plus malin que nous !* »

(c) Loïc Salmon

DOSSIER

L'ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL

Réponse à l'urgence et à la diversité

Lors de l'opération « Daguet » (guerre du Golfe) en 1991, les forces françaises ont accompagné celles de la coalition. Vingt ans plus tard avec «Harmattan» (Libye), elles ont démontré leur capacité d'aller en premier au sein d'une coalition, avec toutes les contraintes et le savoir-faire nécessaires en termes de réactivité et d'interopérabilité. Les opérations « Pamir » (Afghanistan) et « Licorne » (Côte d'Ivoire) ont également été conduites en interalliés.

L'engagement militaire, comme réponse à des crises urgentes et diverses, a fait l'objet d'une table ronde tenue à Paris le 22 novembre 2011. Selon le général de corps d'armée Didier Castres, sous-chef d'état-major Opérations de l'Etat-major des armées, chaque crise connaît un rythme intense au cours de son développement en fonction des paramètres politico-militaires. En effet, les autres forces de la coalition peuvent avoir des objectifs et des règles d'engagement différents. Il s'agit « *d'anticiper sur la bonne vague, d'agir ni trop tôt ni trop tard et de préparer la sortie de crise* ». Après la décision du conseil de sécurité de l'ONU, l'action a été déclenchée en moins d'une semaine en Côte d'Ivoire et en moins de 24 heures en Libye. La réactivité requiert en permanence de la flexibilité dans le commandement, de disposer de suffisamment de forces bien entraînées et endurantes et d'un soutien dans la durée. A chaque fois, les principaux pays alliés de la France arrivent les premiers : les Etats-Unis pour la Côte d'Ivoire, où la convergence des stratégies a été accélérée par l'urgence ; la Grande-Bretagne pour la Libye, où les échanges préalables d'officiers et de documentation ont facilité les choses. Le général Castres estime nécessaire de placer davantage d'officiers dans la structure de l'OTAN, en vue d'avoir une influence à la hauteur des moyens à engager et de compenser l'insuffisance des capacités. La France n'avait qu'un seul drone déployé en Libye, mais disposait d'autres moyens de renseignement.

Pour le général de corps d'armée Hervé Charpentier, le

De gauche à droite : général de corps aérien Antoine Noguier, général de corps d'armée Didier Castres, animateur Pierre Servent, général de corps aérien Eric Rouzaud,général de corps d'armée Hervé Charpentier et contre-amiral Philippe Coindreau.

niveau opérationnel, la réactivité et la capacité de résilience résultent de la préparation initiale sur les plans technique, tactique et moral. Il s'agit d'être en mesure de s'engager dans une opération de haute intensité en termes de renseignement, soutien et manœuvre, face à un adversaire qui a les mêmes capacités. L'hélicoptère de combat, arme de la surprise et de la rupture, permet de réagir dans l'urgence. Le bâtiment de projection et de commandement (BPC) maintient un engagement opérationnel compliqué avec l'autonomie de renseignement, d'appréciation et de précision. La préparation doit être spécifique à la mission et au théâtre de l'opération. En Afghanistan, l'action est passée de l'engagement direct à un appui efficace à l'armée nationale afghane. En Libye, la combinaison des capacités a permis d'obtenir la décision à terre. L'entraînement procède des logiques interarmées et interalliés. Ainsi, le sergent français sait qu'il doit demander en anglais l'aide d'un hélicoptère, s'il a un blessé dans son groupe. «*Pourtant, l'armée de Terre n'a pas été au taquet*, regrette le général Charpentier, *les gars ou leurs familles ne veulent plus qu'ils y aillent*». L'Etat-major des armées prend en compte ce facteur pour mieux les équiper. Enfin, conclut le général Charpentier, « *il ne faut pas faire de l'autosatisfaction, car le succès se paie avec le prix du sang !* »

L'ESPRIT INTERARMÉES

L'esprit interarmées existe depuis longtemps au sein de l'OTAN. Mais, dans l'opération Harmattan, la France a déployé, pour la première fois, un BPC avec 18 hélicoptères au large de la Libye. Il a fallu une préparation spécifique de dix jours pour l'armée de Terre, explique le contre-amiral Philippe Coindreau : appontage sur une plate-forme mouvante et constituer un groupe entre mécaniciens et pilotes. Le transit à partir de Toulon a duré deux jours. Des rotations ont eu lieu pour les BPC, pétroliers-ravitailleurs et sous-marins nucléaires d'attaque. En revanche, le porte-avions est resté sur place. Pour durer, la seule difficulté concernait la relève des équipages : «*plus de 4.000 personnels ont dû être transférés d'autres bâtiments de la Marine*». En outre, l'embarquement et l'acheminement des munitions, par ravitaillement à la mer ou à partir de ports étrangers, sont techniquement et diplomatiquement complexes. Par ailleurs, la capacité à durer en opérations dépend du soutien aux forces sur le théâtre et aux bases de l'arrière : service de santé, commissariat, essence et munitions. « *Le soutien doit se faire oublier*, indique le général de corps aérien Eric Rouzaud, commandant interarmées du soutien, *il doit être dans le tempo des opérations et à la périphérie du champ de bataille* ». Pendant Harmattan, personne n'a été oublié, malgré une difficile montée en puissance. « *Ça marche, car il y a motivation et compétence, quelle que soit l'armée d'origine* ». Pour l'armée de l'Air, Harmattan a été une nouvelle occasion de travailler dans l'urgence et dans la durée, indique le général de corps aérien Antoine Noguier. La formation des pilotes a été accélérée. L'opération a duré 226 jours, contre 78 pour le Kosovo (1999). Ensuite, les pilotes ont repris leur formation et leur entraînement à un rythme normal. Toutefois, un noyau d'experts peut effectuer tous les types de missions à la demande. Enfin, si la chaîne de commandement fonctionne au sein de l'OTAN pour arriver au bon endroit et au bon moment, « *la capacité à se projeter reste fragile* », estime le général Noguier.

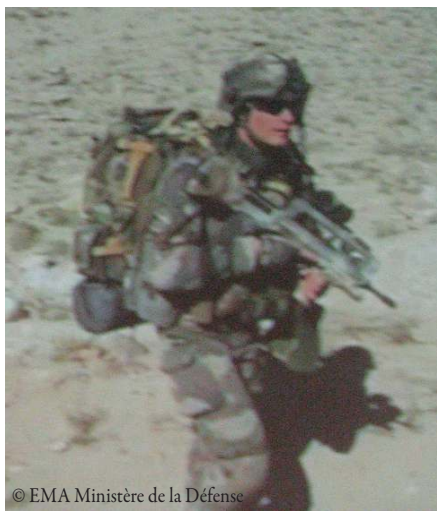

Opération Pamir en Afghanistan

DOSSIER

LA GUERRE

Rejet ou légitimité ?

Penser la guerre et son outil de demain, telle est la mission de l'Ecole de guerre, forte de sa tradition d'excellence depuis plus d'un siècle. Les établissements des différentes armées ont été fusionnés en 1993 dans le Collège interarmées de défense qui a repris le nom d'Ecole de guerre en 2011. Car la guerre est un phénomène persistant, dont la société d'aujourd'hui perçoit mal la légitimité quand elle ne la rejette pas.

Un colloque sur ce sujet s'est tenu le 31 janvier à l'Ecole militaire à Paris, ouvert par le général de division aérienne Pascal Valentin, directeur de l'Ecole de guerre. Y ont participé : Gérard Longuet, à l'époque ministre de la Défense ; Hervé Mariton, député (UMP) de la Drôme et ancien ministre de l'Outre-mer ; le général d'armée (2 S) Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de la Légion d'Honneur et ancien chef d'état-major des armées (CEMA); le général de corps d'armée Bruno Dary, gouverneur militaire de Paris ; Louis Gautier, conseiller maître à la Cour des comptes et ancien conseiller défense du Premier ministre socialiste Lionel Jospin ; Elisabeth Lévy, journaliste et directrice de la rédaction de *Causeur* (site internet et magazine).

EVOLUTIONS

Pour l'historien grec Thucydide (Vème siècle avant J.C.), la force de la cité n'est pas dans ses vaisseaux ou ses remparts, mais dans le cœur de ses citoyens. Pour le philosophe allemand Hegel (1770-1831), la guerre est le moment où l'Etat se réalise vraiment. Plus généralement, la guerre apparaît comme une confrontation entre l'histoire collective et celle de chaque citoyen, partagé entre l'incertitude vis-à-vis de la mort et l'indifférence en cas d'absence d'enjeux. Depuis 1945, la société française ne connaît plus les souffrances et la dévastation de la guerre, perçue progressivement comme un interdit ou une régression. Si la guerre d'Indochine (1945-1954) a été peu ressentie par la société française, celle d'Algérie (1954-1962) l'a été particulièrement avec l'envoi du contingent. Le concept de « zéro mort » est apparu peu avant la professionnalisation des armées. Mais les opérations extérieures (Opex), où 8.000 soldats français y sont déployés, rappellent que « *la mort est tragique et qu'un soldat est fait pour tuer ou être tué* » (général Georgelin). Les conflits demeurent en Afrique. L'Europe, continent de stabilité, sera aux premières loges en cas de résurgence d'un conflit au Proche-Orient ou dans le golfe Persique. Même s'il s'y produit des actes de guerre, l'engagement en Afghanistan n'est pas qualifié

Afghanistan, début 2012

de « guerre », car il n'a pas donné lieu à une déclaration formelle au Parlement, contrairement à celui de 1991 pour la libération du Koweït. Par ailleurs, la mondialisation a changé les rapports des Etats à la guerre. Aujourd'hui, 90 % des conflits sont gérés sous l'égide de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne. De plus, la guerre a évolué : défendre un pays revient à protéger des flux de personnes (anti-terrorisme), de marchandises (lutte contre la piraterie, *voir revue N°303 mars 2011*) et financiers (cyberguerre, *N°304 juin 2011*). « *On peut contrôler un pays sans faire couler le sang* » (général Dary).

Ensuite, la précision des armes s'est accrue. Enfin, l'évolution de la technologie des capteurs de renseignements et l'instantanéité des communications ont changé la donne. Ainsi, elles ont permis au président américain Barack Obama de suivre, en direct de la Maison Blanche, la neutralisation de Ben Laden au Pakistan. En France, pour exercer ses fonctions de chef des armées et de responsable de la dissuasion nucléaire, le président de la République dispose du Conseil de défense et de sécurité nationale pour la politique générale et du Conseil restreint en cas de situation critique. De son côté, le chef d'état-major des armées a autorité sur les armées de Terre et de l'Air et de la Marine pour la conduite des opérations (*N°306 décembre 2011*).

RAISONNER ET PRÉPARER

« *Raisonner juste sur les questions de défense* », tel est le conseil adressé aux stagiaires de l'Ecole de guerre par l'ancien CEMA, qui rappelle que la préparation de l'outil de défense est le premier devoir de l'Etat. La guerre d'aujourd'hui se fait avec les outils préparés plus de dix ans auparavant et des moyens considérés souvent comme insuffisants. Les Français ont soutenu systématiquement les Opex, sauf celle d'Afghanistan à partir de 2008 quant à sa finalité. Mais, aucune n'a été suspendue pour insuffisance de moyens. « *Le budget de défense ne doit pas devenir une variable d'ajustement du budget national même s'il y a une crise* » (Hervé Mariton). La loi de programmation militaire, particularité française, a fini par s'implanter chez les décideurs politiques, malgré ses imperfections, et à engager l'Exécutif et le Parlement. Toutefois, l'opération Harmattan (Libye 2011) a montré la limite capacitaire. « *On ne peut plus tout faire tout seul, c'est un défi à relever collectivement* » (Louis Gautier). La capacité des partenaires pose la question de la frontière technologique. La capacité d'entrer en premier nécessite des moyens de supériorité propres. Un missile de croisière produit le même effet qu'une division d'autrefois.

Par ailleurs, il convient de clarifier le discours politique sur le choix entre une défense européenne et la souveraineté nationale. Au War College (Ecole de guerre américaine), les intérêts des Etats-Unis dans une zone donnée sont précisés. L'intérêt national est un enjeu d'identité dans l'Histoire collective d'un

L'ECOLE DE GUERRE

L'École de guerre forme en un an 350 officiers, dont une centaine d'étrangers de quelque 70 pays. Sélectionnés par concours, ils viennent des armées de Terre et de l'Air, de la Marine, de la Gendarmerie, de la Délégation générale pour l'armement, du Service de santé des armées et du Service des essences. Le programme porte sur les opérations, la préparation de l'avenir et les questions internationales, surtout l'Europe de la défense et les grandes institutions. Des échanges sont organisés avec les autres centres européens d'enseignement militaire supérieur. La participation d'administrateurs civils et d'intervenants extérieurs à certains modules, les échanges avec certaines institutions extérieures à la défense et l'inscription de stagiaires de l' École de guerre à des diplômes universitaires du niveau D.E.A. ou D.E.S.S contribuent à favoriser leur ouverture sur l'extérieur. Le système de simulation J.T.L.S. (Joint Theater Level Simulation) permettra, à moyen terme, d'entraîner les stagiaires à la conduite d'opérations au niveau opératif (*voir revue N°306 décembre 2011, p.14-15*).

pays. Par ailleurs, le métier militaire est exceptionnel. « *Le danger le plus grave pour les armées est la banalisation du comportement (...) La guerre est une affaire d'hommes et d'engagement. Il faut de la technologie et de la conviction, car l'adversaire ne respecte que celui qui accepte de risquer sa vie* » (général Georgelin). Mais, quand les soldats français rentrent d'opérations, ils ressentent une indifférence de la part de la société à leur égard. Ils ont pourtant fait leur devoir et ce que la nation attend d'eux. En outre, ils défilent le 14 juillet pour en recevoir l'hommage. S'ils sont tués au combat, ils reçoivent désormais un hommage exceptionnel aux Invalides à Paris avec des remises de décorations. « *Pendant la guerre d'Indochine, les cercueils des soldats français étaient lapidés par les dockers de Marseille ! On a évolué* » (général Georgelin).

EN PARLER

Les démocraties ont le devoir de conduire les guerres, estime Gérard Longuet, alors ministre de la Défense et qui a clôturé le colloque : « *Elles engagent des citoyens et sont l'expression de leur volonté* ». Il s'agit d'abord d'identifier les conflits larvés ou ouverts et les guerres entre nations ou blocs de nations. « *La réflexion sur l'environnement stratégique est un devoir absolu. Cela évoque la perspective de la guerre* ».

Les tensions conduisent à un conflit interne puis à une guerre. Les institutions de chaque pays doivent analyser le conflit et déterminer à quel moment il peut se transformer en guerre et qui doit la conduire, parce que la guerre concerne tous les citoyens. « *La guerre a un visage nécessairement hideux et il faut, quand on en parle, en accepter tous les aspects* ». Pour le ministre, les guerres, dites « populaires » sont des déroutes cruelles pour les pays qui ont décidé de les engager. L'Union européenne s'est faite pour les éviter. En outre, une mondialisation politique émerge, voulant la paix tout le temps. Or, une intervention « militaire » est d'une nature différente de toute autre. « *Celui qui la déclenche n'en connaît pas l'issue et n'en maîtrise en rien les modalités* ». Par ailleurs, sur le plan humain, il n'est pas normal de tuer, ni d'accepter de tuer : « *C'est vécu par le combattant sur le terrain et le dirigeant au sommet. Ceux qui sont dans cette chaîne savent que la guerre est nécessairement cruelle* ». Conduite sous une autorité politique avec une chaîne de commandement, cette dernière doit détruire physiquement l'adversaire par la force. Or, aujourd'hui, sa conduite sur le terrain n'apparaît plus à l'abri de poursuites judiciaires. « *Si la conduite de la guerre et la décision de la guerre sont soumises à une autorité appliquant un droit civil en dehors de la guerre, ce serait un danger absolu pour la chaîne de commandement et la conduite de l'après-crise* ». En France, sa qualité de chef des armées confère au président de la République « *un avantage considérable en terme+- de réactivité, car il peut intervenir rapidement avant que le conflit se traduise en guerre* ». Il peut déployer des forces françaises à l'étranger en informant le Parlement, qui doit procéder à un vote au-delà de trois mois d'engagement. Dans certains pays européens, souligne Gérard Longuet, le débat parlementaire préalable n'est pas la garantie d'une prise de position rapide, claire et constante.

« *En parler* (de la guerre), *c'est la meilleure façon de l'éviter, car chacun est en face de ses responsabilités* », conclut le ministre.

Afghanistan, janvier 2012

Le Groupement de commandos mixtes aéroportés (1951-1953)

Le Groupement de commandos mixtes aéroportés (GCMA), a été créé le 17 avril 1951 pendant la guerre d'Indochine par l'état-major du général de Lattre, en accord avec le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) sur la base des propositions du capitaine Déodat du Puy-Montbrun.

Les effectifs sont constitués d'autochtones indochinois (partisans hmongs, méos, thaïs et laotiens pour la plupart) et les cadres européens proviennent principalement des unités parachutistes et notamment du 11ème Choc. À l'issue de nombreuses opérations, plusieurs chefs d'unités constatent l'inadaptation des troupes de l'Union française au combat dans la Haute-Région d'Indochine.

A l'origine....

Largué le 10 novembre 1950 sur Lao Kay, avec le 10ème Bataillon colonial de commandos parachutistes (BCCP) du capitaine Bazin, le sergent Bonardi avait une double mission. Il devait d'abord faire diversion pour permettre aux tabors marocains du colonel Costes d'échapper à l'encerclement dont ils étaient menacés. En outre, il devait ramener à bon port les paras chargés de la diversion, sachant qu'ils allaient être acculés à la frontière chinoise par le Viet-Minh et que, de l'autre côté, ils étaient attendus par les troupes chinoises. Les tabors marocains ayant pu échapper in extremis à l'encerclement, Bonardi put, grâce à la complicité d'un chef de guerre de la tribu Mans, Cho Quan Lô, mener à bien la deuxième partie de sa mission. Cho Quan Lô, avec des lingots d'argent fournis par le SDECE, acheta le général Tchong, communiste opportuniste que Mao Tsé Toung était sur le point de remplacer et dont les hommes faisaient face aux paras de Bazin. Pendant que Tchong attaquait son « remplaçant », venu à sa rencontre, le 10ème BCCP évacua la ville de Hoang Su Phy à l'intérieur de laquelle ils s'étaient repliés, en franchissant la frontière au nez et à la barbe du Viet-Minh. Lorsque les troupes vietnamiennes pénétrèrent dans la ville, elles ne trouvèrent personne. Décontenancées, elles relâchèrent leur emprise sur la frontière, ce qui permit aux paras de revenir discrètement par le chemin des écoliers et de rejoindre les Mans de Cho Quan Lô dans leur repaire. Après s'être fait oublier pendant

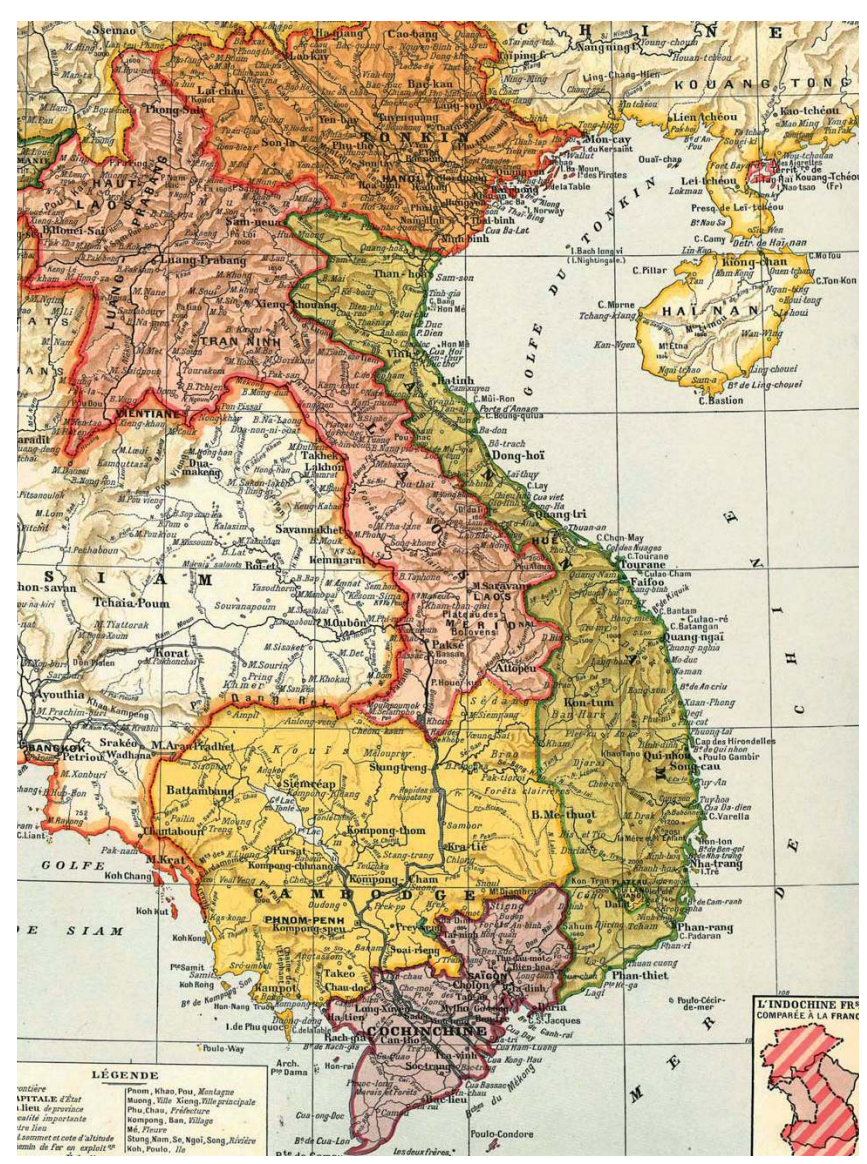
CHINE
KOUANG TONG
TONKIN
HAUT LAOS
HAI NAN
GOLFE DU TONKIN
TRAN NINH
WENTIANE
Dong-hoï
Tourane
Hanoi
Haiphong
Vinh
Hoang-tri
Hue
Savannakhet
Kemmarat
Tchaia-Poum
Korat
Ayouthia
Bangkok
Battambang
Siemréap
Kompong-thom
Kratie
Stungtreng
Pakse
Attopeu
Kon-tum
Qui-nhon
Nha-trang
Phan-rang
Phan-thiet
Saigon
Cholon
Bienhoa
Mytho
Vinh-long
Can-tho
Soc-trang
Bac-lieu
Rach-gia
Takeo
Chau-doc
Kampong-cham
Kampong-chnang
Pursat
PHNOM-PENH
Kompong-speu
Battambang
Koh Chang
Koh Kut
Koh Kong
Koh Rong
Koh Tang
Poulo-Way
Poulo-Condore
Poulo-Cécir-de-mer
Poulo-Gambir
Cap des Hirondelles
Cap Bastion
Cap Varella
Cap Saint Jacques
Cap Ba-dien
Cap Ba-ngoi
Cap Ca-mau
Cap Ca-tien
Cap Ca-ngoi
Cap Ca-lon
Cap Ca-ngan
Cap Ca-ngao
Cap Ca-ngao
Cap Ca-ngao

plusieurs semaines dans la jungle, les Français purent rejoindre leur base, avec la complicité des montagnards.
Cet épisode rocambolesque a inspiré le Haut Commandement français. Ainsi, afin de mieux contrer le Viet-Minh, en face duquel les unités classiques se sont avérées inefficaces, certains officiers proposent de leur opposer une contre-guérilla. En la développant à grande échelle au sein de différents maquis, le GCMA saura mettre en application ce principe de base, consistant à utiliser les montagnards dans leur milieu traditionnel. Il leur donnera les moyens de mettre en valeur leurs capacités propres : rusticité, endurance, souplesse, instinct de chasseur et, par-dessus tout, parfaite connaissance du milieu naturel.

Une unité novatrice

Le 7 avril 1951, le général de Lattre de Tassigny, haut-commissaire et commandant en chef de l'armée française en Indochine, signe la décision 174 : « *En accord avec la direction générale du SDECE de la présidence du Conseil, et par analogie avec l'organisation métropolitaine, un «service action» est créé à compter du 10 avril 1951 et intégré aux services déjà existants du SDECE en Indochine. Le service action est à l'entière disposition du commandant en chef.*»
Le commandant Henri Fille-Lambie, chef du service action du SDECE en métropole, rejoint l'Indochine pour mettre en place cette nouvelle structure. Une unité, chargée d'exécuter les opérations montées par le service action local, est constituée sous le nom de Groupement de commandos mixtes aéroportés.

En 1952, le GCMA évoque la nécessité de « *créer en zone d'occupation Viêt-Minh une organisation qui nous en permette le contrôle* ». Il s'agit donc d'utiliser l'opposition traditionnelle existant entre les peuples de la Haute-Région et les Vietnamiens de la plaine.
Cependant, le GCMA rencontre de nombreuses difficultés à mettre en place ses commandos : hostilité de la hiérarchie militaire à des activités guerrières non orthodoxes ; pénurie de cadres connaissant les particularités des multiples ethnies peuplant l'Indochine. Face à ces handicaps, ce sont souvent des sous-officiers aventureux et courageux qui organiseront et prendront en charge les opérations de leur commando de plusieurs centaines de partisans, mission initialement dévolue à des officiers supérieurs.
Rattaché aux troupes aéroportées, le GCMA, placé sous les ordres du lieutenant-colonel Grall, dépend officiellement, pour l'emploi du commandant en chef. Mais officieusement, il est sous les ordres du SDECE, confié au général Gracieux, qui connaît parfaitement l'Indochine et ses différentes ethnies. Le GCMA actionne le centre de Ty Wan, près du cap Saint-Jacques, mis en place par le capitaine Erouart du 11ème Choc destiné à la formation des cadres autochtones et deux sections opérationnelles aéroportées, l'une Sud à Saïgon avec antennes à Tourane et Vientiane, l'autre Nord à Hanoï. Les Américains entretiennent auprès du GCMA une mission de liaison qui fournit un important appui matériel et financier. Le Groupement a également des relations étroites avec les SAS britanniques en Malaisie. Il forme des « pathfinders », éclaireurs chargés de délimiter les zones de largage pour les éléments parachutistes lors de leurs interventions.

Et pourtant...

Mal utilisées lors du siège de Dien-Bien-Phu, ces unités ne purent retourner la situation. En effet, le commandement avait été averti à temps par le SDECE des préparatifs de l'investissement du camp retranché par le Viet-Minh, mais n'en avait pas tenu compte. Les accords de Genève (21 juillet 1954) mirent un terme à leur activité.

Bertrand Rouvillois,
docteur en Histoire,

L'adjudant-chef Roger Vandenberghe, « le meilleur soldat d'Indochine »

Roger Vandenberghe,né en 1927, est pupille de l'assistance publique. Pendant la deuxième guerre mondiale, il s'engage d'abord dans le corps franc Pomiès (Forces françaises de l'intérieur), intégré par la suite à la Première Armée du général de Lattre de Tassigny. Les deux soldats se retrouveront en Indochine dans les années 1950.

Roger n'a que 16 ans, quand, au cours d'un accrochage, il ramène un éclaireur blessé, ce qui lui vaudra sa première croix de Guerre.

Volontaire pour l'Indochine, il reçoit une première citation 12 jours après son arrivée, puis est blessé quelques mois plus tard (2ème citation). Nommé sergent en 1948, il commande une section de partisans et innove avec « le combat de nuit », à savoir monter des embuscades sur les arrières du Viet-Minh pour créer un climat d'insécurité. Le 1er septembre 1950, il est promu adjudant à titre exceptionnel à 23 ans et placé à la tête du Commando 24 «Tigres Noirs» qui prend pour devise « *Plutôt la mort que la honte* ». Il fait peur aux soldats Viet-Minh, qui mettent sa tête à prix. Il relève le défi en se constituant prisonnier pour toucher la récompense et, par la même occasion, anéantit le quartier Viet-Minh. Le 11 mai 1951, Vandenberghe particpe avec son commando à une prise d'armes à Phu-Ly (Tonkin). Le général de Lattre, commandant en chef en Indochine, le voit et demande au lieutenant Bernard de Lattre, son fils unique, présent à ses côtés :« *Dis-moi, Bernard, quel est cet escogriffe qui me fixe du regard ?* » Bernard lui répond: « *Entre le Day et le Fleuve Rouge, tout le monde le connaît, c'est Vandenberghe* ». Au cours de la bataille du Day, le lieutenant de Lattre est tué. Le colonel Gambiez envoie alors le Commando 24 réoccuper la position et récupérer son corps, afin qu'il ne tombe aux mains de l'ennemi. Au cours de cette opération, Vandenberghe est blessé. Le général de Lattre, terrassé par la douleur, se rend à l'hôpital et, devant un parterre de journalistes accourus en hâte, décore Vandenberghe une fois de plus. Puis, il se tourne vers les journalistes et dit ces simples mots : « *Messieurs, vous avez devant vous le meilleur soldat d'Indochine* ». En trois ans à la tête de son commando, il inflige à l'ennemi autant de pertes qu'une division d'infanterie. Fin 1951, Vandenberghe est nommé adjudant-chef lors d'une prise d'armes à Hoa Binh. Le général de Lattre s'adresse à lui : «*J'ai envoyé une proposition te concernant pour le grade de sous-lieutenant et une proposition pour le grade d'officier de la Légion d'Honneur*». Pour fêter toutes ces bonnes nouvelles, Vandenberghe donne la permission de nuit à tout son commando. Dans son euphorie, il ne remarque pas que Khoï, un partisan rallié, d'habitude si pressé de partir, a demandé à remplacer le chef de poste. Vers minuit, c'est le drame. Vandenberghe est assassiné pendant son sommeil par Khoï.

Vandenberghe et De Lattre sont morts à quelques jours près, début 1952, De Lattre n'étant plus là pour tenir ses promesses, les hautes autorités militaire n'ont pas jugé utile de les confirmer... même à titre posthume !

Daniel Gyre, ***président de la section de Cestas et des Graves***

Huit fois blessé, Roger Vandenberghe a été adjudant-chef à 24 ans. Titulaire de la Médaille militaire, de la croix de Guerre 1939-1945 (une citation) et de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieures (14 citations, dont 6 avec palmes), il était chevalier de la Légion d'Honneur. Mais, pour lui, sa plus belle récompense fut l'éloge du général d'armée Jean de Lattre de Tassigny.

DANS LES LIVRES

CHRONOLOGIE COMMENTÉE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Rémy Porte

Les éditions Perrin ont publié une chronologie de la première guerre mondiale, commentée par le lieutenant-colonel Rémy Porte, docteur habilité en Histoire et chef du bureau Recherche du Centre de doctrine d'emploi des forces à l'Ecole militaire de Paris. L'ouvrage va du 28 juin 1914 (assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand et de son épouse à Sarajevo) au 30 juin 1919 (deux jours après la signature du traité de Versailles). Il aborde, au jour le jour, tous les domaines de la vie collective : militaire, politique, diplomatique, économique, financier, social et culturel. L'imbrication de tous ces aspects chez les nations belligérantes et leurs colonies, quand elles en ont, font sentir à quel point, pour la première fois dans l'Histoire, une guerre devient mondiale. Le caporal Peugeot est le premier mort français de la guerre (2 août 1914). Le député de la Meuse, Maginot, refuse d'être promu sous-lieutenant et rejoint son affectation comme sergent. Il recevra la Médaille militaire à Verdun. En France, le « limogeage » des généraux trop âgés bat son plein : 3 commandants d'armée, 7 commandants de corps d'armée, 34 commandants de division et 14 commandants de brigade sont renvoyés vers l'arrière en quelques semaines. Le colonel Pétain, proche de la retraite, est nommé général de brigade le 31 août 1914. Il recevra la Médaille militaire le 6 août 1918 quand Foch est nommé maréchal de France, lui-même ne le devenant que le 19 novembre 1918. Le général Joffre, qui se voit décerner la Médaille militaire le 26 novembre 1914, sera nommé maréchal et écarté de toute responsabilité militaire le 26 décembre 1916.

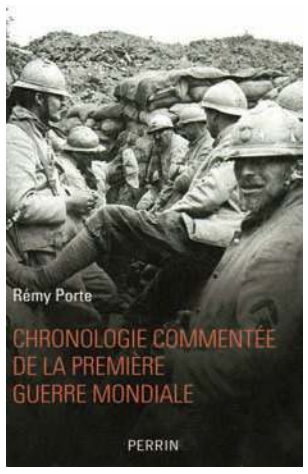

Dès le 19 août 1914, l'armée allemande est capable d'exploiter rapidement les renseignements fournis par les observations aériennes et les interceptions radiotélégraphiques. Le 25 décembre de la même année, un premier raid associant croiseurs, sous-marins et porte-avions est lancé par la Marine britannique contre le port allemand de Cuxhaven.

Le 29 janvier 1915, le sous-lieutenant Rommel se distingue en Argonne. Le 25 mars, le sous-lieutenant aviateur Goering reçoit la croix de fer de 1ère classe pour son courage. Le 8 avril, le Parlement français vote une loi créant une décoration similaire : c'est la croix de Guerre ! Le 2 juillet, une loi institue la mention honorifique de « Mort pour la France ». Le 2 mars 1916, le capitaine De Gaulle est blessé et fait prisonnier. Le même jour est créé l'Office des mutilés de guerre, qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Cette année-là, le sergent Guynemer est déjà, à 21 ans, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire et titulaire de la croix de Guerre avec quatre palmes. Le 11 septembre 1917, alors capitaine, il disparaît en combat aérien. Son homologue allemand, le « baron rouge » von Richthofen connaîtra le même sort le 22 avril 1918. Enfin, le 23 novembre 1917, le lieutenant-colonel Laurence « d'Arabie » reçoit la croix de Guerre avec palme pour la prise d'Akaba aux Turcs.

Loïc Salmon

Editions Perrin
650 pages/26€

Corse - du - Sud - 20 A - Ajaccio

Assemblée générale du 19 octobre 2011

L'assemblée générale des Croix de guerre et de la valeur militaire de Corse du Sud s'est tenue le19 Octobre 2011à la Maison du combattant d'Ajaccio.

Etaient présents : Jean Cariou, Ange Colonna, François Costa , Jean-Baptiste Marchini, Jérôme Mattei, Henri Nemitz, Olivier Neri, Adolphe Pittalis, Ange Spinosi et Jean-André Battesti.

Etaient excusés : René Alari, Jean Bertogli, Jacques-Laurent Casile, Antoine Gomila, Marcel Marcellesi et Mario Sacco.

La réunion débute à 15 heures.

Présentation du rapport moral et du rapport financier de l'année 2010 : le rapport moral est présenté par Ange Colonna, secrétaire de la section. Le rapport financier est présenté par Jean -André Battesti, trésorier de la section. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Election d'un nouveau bureau : Marcel Marcellesi, qui était président depuis la création de la section, ne se représente pas. Pour ce poste, l'association n'enregistre qu'une seule candidature : celle de Jean-André Battesti qui est élu à l'unanimité. Marcel Marcellesi devient président d'honneur fondateur de l'association.

Election des vice-présidents : la section enregistre les candidatures d'Ange Colonna et d'Henri Nemitz, qui sont élus à l'unanimité.

Election du secrétaire général : la section enregistre la candidature de Jean Cariou, qui est élu à l'unanimité.

Election du trésorier : la section enregistre la candidature d'Olivier Néri, qui est élu à l'unanimité.

Election du contrôleur aux comptes : la section enregistre la candidature d'Adolphe Pittalis, qui est élu à l'unanimité.

Désignation du porte-drapeau : la section enregistre la candidature de Jacques-Laurent Casile, qui est élu à l'unanimité. Le bureau de la section de Corse du Sud de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire est donc ainsi constitué : président, Jean-André Battesti ; président d'honneur fondateur, Marcel Marcellesi ; vice-présidents, Ange Colonna et Henri Nemitz ; secrétaire général, Jean Cariou ; trésorier, Olivier Néri ; contrôleur aux comptes, Adolphe Pittalis ; porte-drapeau, Jacques-Laurent Casile ; membres du bureau, Jean-Baptiste Marchini, Jérôme Mattéi, François Costa et Ange Spinosi.

Jean-André Battesti, ***président***

Les membres de l'association régionale de Haute-Savoie avaient tenu leur assemblée générale le 19 juillet 2011 à Annecy. Le compte rendu de cet événement, publié dans le précédent numéro (308, p.23), était accompagné d'une photo... qui avait été malheureusement oubliée lors de la mise en page. Cette bévue est ainsi réparée.

Vendée - 85- Talmont

Assemblée générale du 25 février 2012

L'assemblée générale de la section de Vendée s'est tenue le 25 février à Talmont. Léon Honor souhaite la bienvenue aux adhérents et excuse les absents, une minute de silence est observée pour les décès du général Buchet et de Marcellin Richard ainsi que pour nos jeunes camarades disparus en Opex.

Cette année, nous avons été heureux d'accueillir quatre nouveaux membres: Michel Boucher, Claude Bruneteau, Daniel Lehuraux et Claude Miot. Nous avons également félicité notre porte-drapeau Benjamin Valot, qui a reçu la Médaille militaire. Avec 14 pouvoirs et les adhérents présents, le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer. Le président Honor fait un compte-rendu des activités de l'année passée. Les présidents et le porte-drapeau ont participé à toutes les manifestations patriotiques et différentes manifestations locales de commémorations, prises d'armes et remises de décorations, soit 24 manifestations et réunions en tout. Le président a lu à l'assemblée le projet des nouveaux statuts et du règlement intérieur. Aucune observation n'a été faite. Le président a également lu la lettre de la présidence de la République concernant le 11 novembre. Lecture a été faite des différents courriers de la chancellerie et de l'ONAC. L'assemblée a redemandé à l'unanimité, comme l'an passé, l'envoi de la liste des adhérents. Toujours autant de succès concernant les rencontres autour du verre de l'amitié. L'assemblée a demandé si ces rencontres pouvaient être suivies d'un repas, chose très possible. Quant au rapport financier, notre trésorière donne lecture de l'exercice 2011, dont le quitus a été donné à l'unanimité. L'assemblée a demandé de voir auprès du département si la section a droit à une petite subvention. Le président doit s'en occuper. Il a également annoncé qu'il n'y a plus de reçu fiscal.

Le tiers sortant du bureau est composé de MM. Degras, Dotti, et Lacombe. MM. Degras et Lacombe se représentent. Michel Le Gouard se présente à la place de M. Dotti. D'autre part, Yves Braud se présente comme contrôleur aux comptes en supplément de M. Lambert. Ils sont élus à l'unanimité. Après délibération, le conseil d'administration est ainsi constitué : présidents, Léon Honor et Raymond Lacombe ; vice-président, Maurice Héllio ; secrétaire, Raymond Lacombe ; trésorière, Raymonde Etienne ; secrétaire adjoint et trésorier adjoint, Paul Maillard ; membres, général André Raiffaud, colonel Bernard Tarnier, Michel Le Gouard, Paul Degras et Denis Rapiteau ; contrôleurs aux comptes, colonel André Lambert et Yves Braud ; porte-drapeau départemental, Benjamin Valot ; porte-drapeau adjoint, Roger Richard également porte-drapeau du Pays des Olonnes . L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30 et suivie d'un très bon repas au Roc Saint Jean au Château d'Olonne, sous un beau soleil et face à la mer.

Raymond Lacombe, ***président***

p23-26 Finistère AG Lot et Tarn_Mise en page 1 18/09/12 10:27 Page1

Finistère - 29 - Relecq-Kerhuon

Assemblée générale du 3 mars 2012

L'assemblée générale de la section départementale de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire s'est déroulée le 3 mars 2012 dans la ville du Relecq-Kerhuon, salle « Astrolabe ». Cette ville fait partie des 13 villes du Finistère décorées de cette prestigieuse distinction.

Le président Jean Quintin a ouvert la séance en présence de 29 membres sur les 70 adhérents que compte la section. Après la minute de silence à la mémoire des membres disparus, il a salué et remercié le maire de la commune, Yohann Nedelec, ainsi que deux de ses adjoints et trois conseillers municipaux pour leur présence et toute l'aide apportée à la tenue de cette assemblée.

A noter également la présence de l'adjointe au maire de Crozon, Mme Jégaden, qui a bien voulu faire le déplacement. Jean Quintin a rappelé l'historique de cette décoration qui est décernée pour acte de courage au combat ou en situation dangereuse. C'est une décoration qui ne se demande pas ! Elle a été instituée en 1915 pour récompenser la vaillance de certains « Poilus » au combat entre 1914 et 1918. Elle a été ensuite attribuée au titre des théâtres d'opérations extérieurs (TOE) dans l'entre deux guerres puis a été décernée pendant la guerre 1939-1945. Cette distinction a été ensuite attribuée pour les combats en Extrême-Orient et plus récemment pendant la guerre du golfe Arabo-Persique. La croix de la Valeur militaire a été instituée en 1956 pendant les «opérations» en Algérie. Cette croix a été également décernée, par la suite, pour toutes les opérations militaires qui ont eu lieu en Afrique, au Moyen-Orient et là où la France a dû militairement intervenir, comme tout dernièrement pour les opérations en Lybie. Certaines unités militaires ont été décorées tout au long de l'histoire de cette croix ainsi que plus de 800 villes françaises qui ont été tout particulièrement valeureuses par le courage et la souffrance de ses habitants.

Ensuite, le maire a présenté la ville du Relecq-Kerhuon avec ses 12.000 habitants et ses atouts dus à sa position géographique. Puis il a rappelé que la ville avait reçu cette distinction en 1948 et que 125 de ses habitants sont morts lors de la dernière guerre mondiale. Il est bon de rappeler le sacrifice de ces aînés, car il perpétue le devoir de mémoire.

A l'issue de ce rappel historique et des vœux de bienvenue, l'administrateur national Christian Blondel a fait le point sur la situation du siège national. Les finances sont à nouveau saines et cela malgré le recrutement et la rémunération d'une secrétaire salariée, en poste au siège de l'association aux Invalides à Paris. Le nouveau format de la revue nationale semble satisfaire une grande majorité d'adhérents. La refonte des statuts nationaux, dont la section du Finistère avait la charge, doit être présentée lors de la prochaine assemblée générale nationale à Paris. M. Blondel a ensuite insisté sur la nécessité du recrutement : 400 villes décorées adhèrent à l'Association nationale en tant que personnes morales et indépendamment des subventions qui peuvent être accordées aux sections départementales. Les adhérents vieillissent comme tout un chacun, mais l'arrivée d'adhérents plus jeunes se fait attendre.

Le rapport d'activité est ensuite lu par le secrétaire de section, Ronan Perrot, puis la trésorière de section, Mireille Gourlan, présente l'état des finances départementales. Le résultat, légèrement déficitaire, est dû en partie aux dépenses des déplacements occasionnés à Paris lors de l'élaboration de la refonte des statuts nationaux. Cette situation n'est que provisoire, car le siège national doit procéder sous peu au remboursement des frais engagés. Le quitus leur est ensuite donné. Mme Gourlan tient à rappeler toute l'aide apportée par la municipalité dans l'exercice de sa tâche. Une ovation particulière est faite par les adhérents pour la municipalité et la bonne gestion de la trésorière. Il a ensuite

été procédé au remplacement ou à la reconduction du tiers sortant du conseil d'administration départemental. A l'unanimité, le tiers sortant est reconduit. La ville du Relecq-Kerhuon a décidé d'adhérer à l'association nationale via la section du Finistère. Les nouveaux statuts prévoient que les villes adhérentes peuvent siéger dans les conseils locaux et nationaux. M. Sarrabezolles, adjoint au maire en charge des anciens combattants, siègera donc au Conseil général du Finistère. L'administrateur national veillera à ce que la ville soit bien destinataire de la revue.

A l'issue des questions, la séance est close et les adhérents se sont dirigés vers le monument aux morts, où les attendaient la députée Patricia Adam, le représentant du préfet maritime, le capitaine de corvette Marty, la conseillère générale Mme Sarrabezolles. A l'issue du dépôt de gerbes suivi de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise, la croix du Combattant volontaire avec agrafe Afrique du Nord a été remise par Jean Barvec, administrateur national de l'Association des combattants volontaires, au chef de bataillon honoraire Henri Moulinec.

Au premier rang, le maire du Relecq-Kerhon avec deux de ses adjoints. La commune, qui est décorée de la croix de Guerre, vient d'adhérer à l'association nationale.

L'assemblée a ensuite rejoint la salle « Astrolabe » pour un vin d'honneur offert par la municipalité. Cette manifestation conviviale est également une occasion d'échanger entre les adhérents et les acteurs de la vie locale. Puis un déjeuner de qualité a clos cette agréable journée.

Jean Quintin, *président*

Lot - et - Garonne - 47

Assemblées générales 2012 des trois secteurs

Fidèle à la tradition de ce début d'année, le colonel François Chalmel, président départemental, a participé avec Roland Chalvel et les membres du bureau à l'organisation des réunions de reprise de contact, avec partage de la galette des rois et le verre de l'amitié dans les différents secteurs du département avec leurs responsables.

Agen/Nérac

Ils se sont réunis le 21 janvier 2012 à la Maison du combattant de la ville d'Agen avec le président André Ducros, René Meyere, Gérard Maries, Pierre Cancel, Jean-Louis Moussaron et Pierrette Altemeyre.

Villeneuve-sur-Lot/Fumel

Ils se sont réunis le 28 janvier 2012 à la Maison associative, de Villeneuve-sur-Lot, avec Robert Verlaguet (président honoraire), Emile Davelu (président), Yolande Delferrière (vice-présidente et déportée), Roland Daynac, Francis Ruffiet-Monet et Edouard Pietrzyk, en présence d'Annie Lacoue, représentant Jérôme Cahuzac, maire et député de Villeneuve-sur-Lot.

Aiguillon/Marmande/Meilhan-sur-Garonne

Ils se sont réunis le 4 février 2012 à la salle des fêtes d'Aiguillon avec les présidents André Raymond, Jean Delalande, Jean-Pierre Lucchèse et Jacques Varachaud, coopté à la place d'Edgard Couthures.

Les responsables de ces trois secteurs ont dit chacun un mot d'accueil, pré-

senté leurs souhaits et détaillé leurs activités de l'année 2011.
Le colonel François Chalmel, président départemental, a félicité les présidents et leurs équipes pour l'excellente initiative de ces réunions qui visent à maintenir l'esprit de camaraderie et d'amitié qui nous anime. Il a fait observer une minute de recueillement à la mémoire de 18 camarades, dont notre regrettée secrétaire Margueritte Munoz, et des militaires morts en Afghanistan.
Roland Chalvel a pris la suite et fait un large exposé sur les activités passées mais aussi sur celles à venir, notamment en ce qui concerne le recrutement conformément aux directives de notre président national François Castanier.
Ces réunions se sont terminées dans la convivialité avec la remise de médailles de la Fédération nationale André Maginot et le partage de la galette des rois avec le verre de l'amitié.

Roland Chalvel, ***président***

Tarn - et - Garonne - 82 - Montauban

Assemblée générale du 10 mars 2012

Le 10 mars s'est tenu à la salle Sahlbert du 17ème Régiment du génie parachutiste (RGP), l'assemblée générale de la section du Tarn-et-Garonne de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire, réunissant près de 150 personnes : adhérents, sympathisants, invités et personnalités.
Parmi les personnalités, citons : Mme Barèges, députée et maire de Montauban ; le colonel Temporel, commandant la Base de défense de Montauban ; le colonel Poitou, chef de corps du 17ème RGP ; M. Gonzalès, vice-président du conseil général ; M. Labruyère, président de l'Association des maires de Tarn-et-Garonne ; M. Wierzbinsky, président de la section locale de la société des membres de la Légion d'Honneur ; M. Prayssac, représentant l'Association des médaillés militaires ; Me Garrisson, président de la section locale de l'Association des membres de l'Ordre national du Mérite ; le commandant Bareights du Groupement de gendarmerie du département ; le lieutenant-colonel Basset représentant la 11ème BSMAT ; les généraux (2 S) Mouton et Pachabeyian ; les colonels (e.r.) Croizat-Evano, Leseul et Ioualem ; de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants et à caractère patriotique, sans oublier les maires des communes du département ou qui se sont fait représenter par leurs adjoints. Une assemblée générale peu ordinaire qui bouscule les déroulements traditionnels de la législation statutaire. Ainsi furent remplacés les rapports réglementaires de l'année par le bilan de cinq années du président Maisonneuve, présenté en diaporama et commenté par lui-même, méthode novatrice qui permit aux participants de mieux visualiser le développement de la section. Elu en 2007 sans autre candidature, son bilan à fin 2011 a été pour l'essentiel :
- un doublement de l'effectif qui, de 40 adhérents/sympathisants et donateurs en 2007, est actuellement de 88 ;
- une trésorerie plus confortable, notre solde comptable de 100 € en 2007 est passé à plus de 2.000 € en 2011 (capitalisation dans la perspective du Congrès national de 2015) ;
- un accroissement de nos activités, dont les plus significatives sont : notre partenariat avec l'ONAC dans le devoir de mémoire auprès des écoles primaires du département ; l'établissement ou l'appui de dossiers dans les demandes de distinctions militaires de nos adhérents, mais aussi de certains qui ne le sont pas ; notre présence au sein du Conseil départemental des anciens combattants ; une meilleure considération du monde combattant.
Mais ces avancées n'ont pu se réaliser qu'avec l'aide des membres de notre bureau. Qu'ils en soient remerciés avec beaucoup de gratitude. En raison du 50ème anniversaire de la fin du conflit en Algérie, il y a eu deux conférences : une sur l'Algérie avant 1830 et une sur la guerre d'indépendance vécue par le général Pachabeyian. La première, animée

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

par le président Maisonneuve, a rappelé les origines ethniques de l'Afrique du Nord : des Phéniciens, via les dominations et invasions des Romains, des Vandales, des Byzantins, de la conquête arabe, des dominations berbère et ottomane jusqu'à la présence française en 1830. La seconde a été racontée par le général Pachabeyian, quand il était sous-lieutenant, chef de harka.

Lors de la partie réservée aux discours officiels, le président Maisonneuve a évoqué deux sujets, dont l'un fait état de son opposition à la commémoration du 19 mars 1962. « *Grâce aux appelés et rappelés du contingent,* dit-il, *grâce aux militaires de carrière, sans oublier les harkis, les moghaznis, les GMS, nous étions sur le terrain militairement victorieux. Politiquement, c'est une trahison, humainement un génocide après les ''faux accords'' d'Evian. Cinquante ans après, nous nous devons de faire repentance, oui repentance, non pas de notre présence en Algérie ni de cette guerre, mais un repenti d'avoir abandonné, à la tuerie, les supplétifs, les Européens, un repenti de l'exode, en métropole, de nos concitoyens d'Algérie, qui furent trop souvent désignés responsables de cette tragédie. Le 19 mars 1962, tout comme la défaite de Waterloo, tout comme la bataille de Trafalgar, tout comme la guerre de 1870 et, plus récemment, tout comme l'armistice de juin 1940, le 19 mars 1962 ne peut faire date d'une commémoration nationale. Vouloir la célébrer est un déni d'honneur et de mémoire* ». L'autre sujet a porté sur le droit au respect et à la reconnaissance de la croix de Guerre et de celle de la Valeur militaire. « *Ces deux distinctions sont attribuées exclusivement sur le champ de bataille pour un acte héroïque ou tout au moins courageux. Elles font la fierté de ceux qui en sont titulaires. Regardez autour de vous : généraux, officiers, sous-officiers, hommes de troupe et anciens combattants l'arborent fièrement sur leur poitrine. Ne sont-elles pas aussi pour les soldats des Opex la récompense du courage et du patriotisme!!! Nous constatons tous, à notre époque, que les valeurs patriotiques disparaissent, nos drapeaux sont brûlés, outragés, volés comme dernièrement aux frontons des écoles publiques de Montauban. Dans ce monde individualiste et oublieux des valeurs républicaines que sont, sans être exhaustives, la famille, l'école, le civisme, nos origines judéo-chrétienne, la liberté, l'égalité et la fraternité, fasse que dans le microcosme où nous avons, je l'espère, tous plaisir à nous retrouver, l'amour de notre patrie, la croix de Guerre et celle de la Valeur militaire ne soient jamais oubliés. Et, pour conclure, je citerai le maréchal Juin : Lorsqu'on parle de courage et de grandeur, c'est vers la croix de Guerre que se tournent les regards* ».

Puis suivirent les discours des personnalités civiles et militaires. Le président a remis le trophée en verre de la section à Mme Valat, adjointe au maire en charge des relations avec le monde combattant. Le général (2 S) Pachabeyian et M. Labruyère reçurent le trophée en bois de la section. Le lieutenant-colonel Wierzbinsky, M. Gonzalès et M. Lannes, président de l'Association des porte-drapeaux et les colonels Temporel et Poitou le livre «La marque du Courage». Après la remise des gerbes au monument aux morts du 17ème RGP, tous se rendirent au « pot du combattant » offert par la mairie de Montauban au cercle de garnison. Ensuite, plus de cinquante compagnons d'armes et amis se retrouvèrent pour partager le repas de la fraternité.

Norbert Maisonneuve, *président*

Haute-Vienne - 87 - Limoges

Assemblée générale du 15 mars 2012

Les membres de l'Association des croix de guerre et de la valeur militaire du Limousin se sont réunis le 15 mars 2012 pour leur assemblée générale.

Comme chaque année, ils se sont retrouvés nombreux Place Haviland à Limoges, devant le mémorial des soldats morts pour la France en Afrique du Nord, entre 1952 et 1964. Leur assemblée générale n'aurait pas été complète sans ce moment de recueillement. Une gerbe a donc été déposée au pied du monument et une minute de silence a été observée à cette occasion, ce qui leur a permis de se retrouver unis dans la mémoire.

Cette année, l'assemblée générale revêtait un éclat particulier, car le président de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire, François Castanier, était présent à Limoges pour apporter à la section son soutien et des nouvelles orientations. Dans une salle de l'espace des bénédictins de la gare de Limoges, a eu lieu la réunion statutaire. Les rapports concernant la vitalité de la section du Limousin, sa bonne santé financière et son dynamisme ont été exposés.

Le président Castanier était venu de Paris pour confirmer la bonne tenue de l'association nationale qui maintient ses effectifs et sa présence dans l'Hexagone. Même si l'âge est là, les compagnons des Croix de guerre sont toujours présents et se réunissent chaque année.

Un repas de cohésion a clôturé cette journée sympathique passée dans la joie et dans la bonne humeur. Le bureau a été reconduit comme suit : président, Hervé de Maupeou ; vice-président, Roger Cunibile ; secrétaire, Jean-Claude Leclere ; trésorier, François Mahé ; porte-drapeaux, Richard Naudy et Yvan Letrouher.

Hervé de Maupeou, *président*

Ariège - 9 - Mas d'Azil

Assemblée générale du 15 mars 2012

L'assemblée générale a eu lieu le 15 mars 2012 au Mas d'Azil, célèbre pour sa grotte préhistorique. Après un café et des croissants, à 9h30 le président Maurice Saurat ouvre la séance. Il exprime son bonheur de retrouver autant de participants (60) et présente le rapport moral. Il excuse ceux qui n'ont pu se déplacer, souvent pour des raisons de santé, et notamment le président national François Castanier, empêché. Le président Saurat cite les noms des camarades décédés en 2011 : Daniel Brioux et Roger Jalabert. En 2012, quatre membres actifs sont déjà décédés : Natalino Gurzoni, Emmanuel Sanchez, notre porte-drapeau et secrétaire depuis dix ans, Robert Matignon et Jean Hamon. Avec une pensée pour les jeunes qui n'ont pas revu le ciel de France, notamment les « rapaces » du 1er Régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers, une minute de silence est observée pour leur rendre hommage. Nous avons le plaisir d'enregistrer cinq adhésions :

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Le président Maurice Seurat dirige la séance sous l'œil attentif de Jacques Fleury.

le capitaine de corvette Jean-François Cazalot, le colonel Pierre Destarac, le délégué général du Souvenir Français de l'Ariège Antoine Garcia, Michel Astié (FNAME) et Annie Salvan (veuve). Au 31 décembre 2011, les effectifs de la section étaient de 57 actifs, 18 sympathisants et 5 veuves, soit 80. En 2012, les chiffres sont les suivants : 54 actifs, 20 sympathisants et 7 veuves, soit 81 membres. N'oublions pas les villages de Rimont et de Varilhes, décorés de la croix de Guerre 1939-45. Dans le cadre de l'entraide, le président honoraire Jacques Fleury propose des insignes Opex pour aider les familles et les blessés durement éprouvés en Afghanistan. Dans l'exposé des activités, le président rappelle les nombreuses cérémonies patriotiques auxquelles il a assisté avec l'un des trois porte-drapeaux, sans compter les obsèques de nos camarades. Comme en 2011, nous organisons cette année quatre réunions festives : la fête des Rois en janvier, l'assemblée générale en mars, une excursion en bus en mai et une journée champêtre à la montagne en juin. Gilbert Sarda présente le rapport financier positif, validé par M. Lucche, vérificateur aux comptes et réélu pour un an. Il convient de trouver un remplaçant à notre secrétaire trop tôt disparu : le lieutenant-colonel Jean-Louis Doumerc se porte volontaire. Il est applaudi, car il possède toutes les capacités pour nous aider dans tous les travaux épistolaires. Les rapports sont approuvés à l'unanimité. L'assemblée générale est close.

A 10h30, c'est l'accueil des personnalités et l'allocution de bienvenue du représentant du maire, empêché. Le président fait un bref rappel sur l'historique des croix de Guerre. Nous écoutons avec beaucoup de plaisir le conférencier émérite Ferdinand Hulsmann, accompagné des projections du lieutenant-colonel Paul Coelho sur la Révolution française en Ariège. A l'issue, l'assistance applaudit devant tant d'érudition. A 12h00, une délégation a déposé une gerbe au monument aux morts de la commune. Au cours du vin d'honneur, offert par la municipalité, les six nouveaux membres ont été parrainés par un ancien, qui leur a agrafé à chacun l'insigne de notre association. Un succulent repas a suivi, agrémenté d'une primevère pour les dames et du bonheur de se retrouver.

Maurice Saurat, *président*

Haute-Garonne - 31 - Toulouse

Assemblée générale du 24 mars 2011

L'assemblée générale de la section de Haute-Garonne s'est tenue le 24 mars 2011 à Toulouse.

Elle a pris en compte le souhait du président Roland Pierquin de quitter ses fonctions. Elle a ensuite procédé au renouvellement du bureau, ainsi composé : Eric Jastrebski, président ; Roland Pierquin, président délégué ; Bernard Robin, vice-président ; Michèle Ruelle, secrétaire générale ; Yves Duffort, trésorier général ; Paulette Cazalès et Jean-Pierre Blanc, administateurs ; Georges Villèle et Jean-Luc Mombourg, porte-drapeaux; vérificateur aux comptes, Jean Jardat.

Roland Pierquin, *président sortant*
Eric Jastrebski, *président entrant*

Loiret - 45 - Olivet

Assemblée générale du 18 février 2012

L'assemblée générale de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire de la section du Loiret s'est tenue le 18 février 2012 au restaurant « Le Délice des Saints » à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

A 11H00, le président Michel Auboussier fait le contrôle des présents et des pouvoirs. Le quorum étant atteint, il déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte, accueille les adhérents, leur souhaite la bienvenue, et les remercie de leur présence. Il s'agit de : Cécile Adelle, représentante du maire d'Olivet ; Marc Grison, président de L'Union départementale des médaillés militaires du Loiret ; Claude Marc, président des ACPG-CATM d'Olivet ; Marcel Gady, président des ACPG-CATM d'Orléans ; Abel Roblin, président des Combattants volontaires du Loiret ; Jean Massebœuf, président des Amis de la 2ème D B ; Claude Ménard, président de la F N A C A d'Olivet ; Jean Dugast, président de l'ACITOE ; Alain Hébel, président de l'Union départementale de l'UNSOR ; André Huart, président des Médaillés militaires de Bricy. Est excusé : Marcel Rouby, président des anciens de la Gendarmerie en Indochine.

Rapport moral

L'année 2011 a vu la disparition de deux camarades : Renée Lequillaton (Lorris) et Pierre Marzin (Saint-Jean-le-Blanc). Une minute de recueillement fut observée pour eux et nos camarades morts en Opex. Nous avons enregistré un nouvel adhérent : Emile Gastebois (Olivet). Nous félicitons Georges Lenormand, fait chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet à Boigny-sur-Bionne, et Edmond Liaubet pour sa Médaille militaire. La section a participé à une quarantaine de manifestations patriotiques et enterrements avec la participation du drapeau, porté par Serge Foucher, que nous remercions de sa présence régulière. Nous avons aussi participé au Forum des associations à Olivet ainsi qu'à l'assemblée générale nationale de L'ANCGVM à Paris.

Le président termine la séance des remerciements au maire d'Olivet et à son conseil municipal pour la subvention qu'il nous octroie tous les ans.

Michel Auboussier, *président*

Loir - et - Cher - 41 - Cour Cheverny

Assemblée générale du 31 mars 2012

Ce jour, à 10 h, se sont réunis les membres de la section des Croix de guerre du 41, en la mairie de Cour Cheverny, localité elle-même membre d'honneur. Tous les membres ont été convoqués par courrier du 7 mars. Hélas, beaucoup des nôtres ne peuvent se déplacer (maladie, hôpital, l'âge…). Donc à ce jour, la section compte 74 adhérents, dont les quatre villes décorées de Blois, Chambord, Mont (près Chambord) et Vendôme. Toutes les cotisations ont été réglées. Le président, après « appel » effectué, remercie les présents et les porte-drapeaux amis, qui effectuent un « travail » admirable. Le nôtre, Guy Duflot, est exemplaire dans sa tâche. Une minute de silence est observée en mémoire de nos amis disparus en 2011 et début 2012 : Gisèle Laurenty, Félicien Legall, Edgard Plouzeau, Claude Berr et André Gérôme. Une minute de silence également pour nos frères d'armes de Montauban et de Toulouse assassinés comme on le sait. Les effectifs se montent à 70 à ce jour, parce que deux ont été radiés pour non respect de nos statuts et éthique. Cela fait 36 décorés et 34 sympathisants prévus par nos statuts. Saluons nos derniers adhérents : Guy Leclerc, Daniel Cloué, Rabah Larbi, Claude David, Jean-Pierre Fusone et Françoise Luczak. Merci à eux de

p29-30 Loiret et Loir et Cher/lycéen_Mise en page 1 12/09/12 16:13 Page2

nous avoir rejoints. Je reviens sur les absents qui sont sur leur lit de « souffrance » : Rita Huin , Claude Chollet, Jean-Louis Dandrieux (président d'honneur et fondateur de la section en 1986), Bernard Doucet , Pierre-Louis Ferrié, Marcel Klein , Pierre Lamiscarre, Marie-Louise Lemire et Valentine Querville. Souhaitons-leur une meilleure santé. Le vérificateur aux comptes Pierrot Gourgues s'est présenté le 3 mars au domicile du trésorier, accompagné de son nouvel adjoint Michel Hougardy. Les documents comptables présentés, vérifiés, contrôlés sont en parfaite concordance avec la situation envoyée au siège (Hôtel des Invalides à Paris) le 4 février 2012. La situation financière est saine et positive pour la troisième année consécutive. Merci à notre bureau qui permet à notre effectif de rester stable. Je suis aidé par nos deux vice-présidents : M. Petit pour le Nord et P. Aubin pour le Sud. Un grand merci à notre secrétaire P. Leclerc qui, handicapé comme vous le voyez, fait tout ce qu'il peut pour continuer à accomplir sa tâche. Donc, 70 adhérents, cela veut dire 38 anciens d'où 32 nouveaux, soit une augmentation de 84 % en trois ans. Merci au bureau et, à ce propos, deux membres sortent : MM. Couradjut et Pigoreau. Seul, M. Couradjut se représente et est réélu président de la section à l'unanimité du bureau et des présents. Beaucoup de personnalités ont été invitées, mais sont absentes, compte tenu de leur devoir de réserve. Par contre, le général (2 S) Jean-Marie Beyer et le maire de Cour Cheverny nous font l'honneur et l'amitié de conclure notre réunion de belle manière. A la suite de quoi, nous nous dirigeons vers le monument aux morts pour honorer nos anciens par un dépôt de gerbe et une vibrante Marseillaise. Ensuite, c'est le « pot amical », offert par les membres du bureau, et le repas traditionnel chez Maître Kanter à Blois.

Le bureau : de gauche à droite, M.Petit, P.Aubin, P.Leclerc, Ch. Couradjut, M.Hougardy et Ph.Morisson.

Charles Couradjut, *président*

LYCÉEN SOUS L'OCCUPATION

Gérard Chatelier

Le médecin général (2 S) Gérard Chatelier, membre de la section de Mont-de-Marsan (Landes 40), a eu 19 ans le 8 mai 1945. Dans ce livre, il raconte son expérience de Résistant comme agent de liaison dans le réseau de son père à Bordeaux.
Pendant deux ans (1942-44) de privations, de peurs, de menaces, d'intimidations et d'inquiétudes, il vit dans la clandestinité sous une fausse identité (« Chabert », puis « Moreau »). Il doit quitter Bordeaux et fuir dans les campagnes du Lot et de la Corrèze pour éviter la Gestapo.
Ses récits authentiques durant ces années noires mettent en lumière l'importance de la lutte des «hommes de l'ombre».

ISBN 978-2-84622-220-4
176 pages/15 €

p31 4 decouv carnet_Mise en page 1 06/09/12 19:17 Page1

CARNET

DÉCÈS

Section de l'Ariège

Paul CARDIS

Section de l'Eure

André AVELINE

Section de Haute-Savoie

Louis PLANTARD

Section du Loir-et-Cher

André CHRISTOUX

Rita HUIN

Section de Rennes

Arsène BRIAND

Robert MAHÉ

Jules RONSIN

Section de Vendée

Roger RICHARD

DÉCORATIONS

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Au grade d'Officier :

Section de l'Eure

André LECOQ

CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE 1939-1945

Section de la Somme

Henri MANIER

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE ADRESSE SES AMITIÉS AUX FAMILLES.

NOUVELLE CRAVATE ANCGVM

Elle porte en incrustation les croix de Guerre et de la Valeur militaire et se vend 18 € (frais d'envoi inclus).
Adressez votre commande au secrétariat général, accompagnée du chèque à l'ordre de : «ANCGVM Boutique»

NOUVEAU PIN'S ANCGVM

Il comporte maintenant la croix de Guerre et celle de la Valeur militaire. Il se vend par 10 exemplaires au prix de 53 € (frais d'envoi inclus).
Adressez votre commande au secrétariat général accompagnée du chèque à l'ordre de : «ANCGVM Boutique».

4 de couv p32 _Mise en page 1 06/09/12 15:32 Page1